



Fondettes, le 01 février 2017

Rapport moral Assemblée Générale Ordinaire du 10 février 2017

Selon la tradition, ce rapport moral aborde les deux volets, associatif et citoyen, de notre association. Il retrace les principaux événements survenus depuis l'AG précédente, tenue le 26 février 2016 et propose les orientations pour l'année 2017.

Sur le plan associatif, nous n'avons organisé que l'apéritif de rentrée le 23 septembre dernier. Il n'en fut pas moins un moment de grande convivialité où l'activité comme l'avenir de l'association furent abordés. Les propositions de reprendre le cycle des conférences sur des sujets sociétaux et des visites orientées sur des entreprises locales seront mises en œuvre en 2017.

L'actualité locale a été principalement marquée en 2016 par le projet de construction de la halle au centre-ville. « Vivre à Fondettes » a été à l'origine de la pétition lancée avec deux autres associations citoyennes, « Agir pour Fondettes » et le « Groupe de Réflexion Indépendant Fondettois ». Si les 742 signatures recueillies, soit 9% des électeurs, peuvent être considérées comme un succès, celui-ci aurait été sûrement plus important encore si l'annonce de l'anonymat, grâce à la comptabilisation et la certification des résultats par voie d'huissier, avait été annoncée avant.

Nous ne contestons pas la construction d'une halle mais le projet d'en faire, par son architecture imposante, une salle de spectacle dont malheureusement les caractéristiques techniques et l'emplacement seront inadaptés. Une petite structure de 500 m² au milieu d'une verdure préservée et rénovée aurait parfaitement convenu aux besoins du marché et à l'organisation de quelques manifestations citoyennes.

Outre le comportement sectaire du Maire qui divise profondément les Fondettois, nous déplorons le fait qu'aucune réunion « publique » n'ait été organisée avant le vote de ce projet qui, malheureusement, ressemble plus à un caprice de jeune élu qu'à une décision raisonnée.

Par ailleurs, la gestion financière de la commune constitue pour nous un autre sujet d'inquiétude. L'augmentation de la masse salariale et surtout de l'endettement, pour la 2^{ème} année consécutive, entraînent une diminution régulière de la capacité d'autofinancement dont la seule issue ne pourra être que l'augmentation des impôts.

Nous resterons particulièrement vigilants en 2017 et nous ne manquerons pas de vous tenir informés. D'autre part, un certain nombre de Fondettois s'inquiètent comme nous de l'avenir et comprennent mieux aujourd'hui les messages que nous avons essayé de faire passer en 2014. Il est de notre devoir à tous de les inciter à venir grossir nos rangs, dans lesquels l'échange d'idées et le dialogue constructif resteront les caractéristiques principales de notre association.

La professionnalisation de la politique et le pouvoir détenu par les partis ont conduit aux affaires des gens sans envergure mais entièrement aux ordres. Cela s'est traduit tout récemment par l'acceptation, sans débat, du transfert d'un certain nombre de compétences des communes, dont celle essentielle de l'urbanisme, vers une métropole qui imposera désormais sa loi.

C'est la raison de notre positionnement « hors des partis et sans étiquette ». Il nous assure une liberté de jugement et d'action que nous vous proposons d'affirmer à l'échelle locale afin de rassembler le plus grand nombre de Fondettois. Il est donc important que nous fassions

connaître, le plus largement possible autour de nous, notre rôle d'observateurs avisés de la gestion de l'équipe municipale et de force de propositions pour l'avenir de notre commune.

Par ailleurs, toutes les idées sont bonnes à étudier et nous vous remercions par avance de vos suggestions. Il faut aussi que nous soyons tous à jour de cotisation pour avoir les moyens d'agir et que nous répondions présent à l'appel de distributeurs pour nos publications.

Nous vous proposerons prochainement un nouveau programme de conférences et de visites, axés sur des sujets de société et des entreprises locales.

Conformément à nos statuts, un tiers des membres du Conseil d'Administration voient leur mandat remis au vote de l'assemblée générale par tirage au sort. Je voudrais profiter de l'occasion pour les remercier tous de leur implication.

Pour ce qui concerne enfin la cotisation à l'association, le CA rappelle qu'elle est notre unique source de financement pour couvrir toutes nos publications. Il propose néanmoins de ne pas l'augmenter pour 2016.

Tout le conseil d'administration vous remercie de la confiance que vous lui avez témoignée et nous sommes prêts à répondre à vos questions, avant de passer au vote d'approbation de ce rapport moral.

Pour le Conseil d'Administration
Jacques GAILLARD
Président